

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°DNCMP/ 63 / T/2019-2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA
PHARMACIE DU ROND-POINT.

Date de publication : 03 / 03 / 2020

Date d'ouverture des offres : 24 / 03 / 2020

Objet

1. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant la Pharmacie du Rond-Point.

Le travail consiste à :

- Renouveler la charpente, la couverture et le système d'évacuation des eaux de pluie;
- Renouveler le faux plafond;
- Renouveler l'enduit intérieur et extérieur à certains endroits;
- Renouveler la peinture intérieure et extérieure ;
- Nouvelle installation électrique encastrée au faux-plafond;
- Remplacer les portes et serrures non fonctionnelles;
- Renouveler les fenêtres de la façade principale;
- Renouveler le pavement ;
- Renouvellement des trottoirs et caniveaux ;
- Renouveler les cloisons intérieurs;
- Réaménager la cours intérieur et l'espace vert.

Financement du marché

2. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2019-2020.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

5. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de trois mois (3).
6. Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Condition de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'INSS BP 1 600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, Fax (257) 22269546, moyennant le paiement de cent mille Francs Burundais (100.000FBU), la moitié sur le compte de recettes non fiscales n° 1101/001-04 ouvert à la BRB et l'autre moitié sur le compte de l'INSS, numéro 1121/005 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté dans les locaux de l'INSS, Service Gestion des Immeubles au troisième étage Bureau 303 ou 309. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
10. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

11. Visite guidée de site

Une visite guidée du site sera organisée. Elle aura lieu en date du16...../03...../ 2020 à 10h.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que lors des visites ils doivent assurer leur déplacement. Le lieu de rencontre est à l'Immeuble Pharmacie du Rond-Point sis à l'Avenue de la Poste n°14 à 09h45.

Présentation de l'offre

12. Les soumissionnaires sont tenus de remettre une seule offre.

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de DEUX MILLIONS DE FRANCS BURUNDAIS : (2.000.000 FBU).
Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

14. Les offres devront être déposées au Secrétariat Central de l'INSS, bureau n°013 au rez-de-chaussée au plus tard le 24./03./2020 à 9h00. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

15. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

16. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 24./03./2020 à 9h00'. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

17. Les offres seront ouvertes le 24./03./2020 à 9h30' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège, deuxième étage. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à

l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture présents et les représentants des soumissionnaires présents signeront un registre attestant leur présence et une copie de ces documents est transmise à la DNCMP.

Critères de qualification

18. Inventaire des documents composant l'offre :

a) **Documents administratifs :**

- 1 . Une attestation délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
- 2 . La garantie de l'offre (Suivant le modèle de garantie de soumission en annexe) ;
- 3 . Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du DAO ;
- 4 . L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original et en cours de validité délivrée par l'OBR ;
- 5 . L'attestation originale de non-redevabilité en cours de validité délivrée par l'INSS ;
- 6 . Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- 7 . L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce et en cours de validité;
- 8 . Une copie des statuts et le document désignant la personne habilitée à l'engager;
- 9 . Une adresse complète et détaillée du soumissionnaire (Adresse fixe et connue du soumissionnaire) ;
- 10 . Le registre du commerce (copie).

b) **Documents techniques :**

11. Documents attestant que l'entreprise a une expérience minimum de 3 ans dans le domaine d'exécution des travaux de construction ;
12. Au moins 2PV de réception des travaux analogues déjà réalisés (provisoire ou définitive);
13. Un calendrier d'exécution des travaux (planning des travaux);
14. La liste du personnel qui participera à l'exécution du marché comprenant le chef du projet, le chef de chantier et l'électricien ;
15. Liste du matériel à affecter au chantier, au moins l'échafaudage métallique d'au moins 6m de hauteur avec preuves de location ou de propriété.

C).Documents financiers :

16. la soumission établie suivant le modèle en annexe;
17. le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe;
18. le devis quantitatif et estimatif des travaux (DQE);

NB. L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés de 1 à 18 entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Critères d'évaluation

19. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.
20. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante.
Toutefois le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de rejeter toute offre ayant le caractère à sous-estimer ou à surestimer le projet conformément à l'article 194 du code des Marchés Publics.

Adresse

21. L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :
Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA,
Tél : 22 269555 ou 22 269558.

Bujumbura, le...../...../ 2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO

